

L'ÉCHO D'ODILON


*Saint-Odilon
de-Cranbourne*

AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855

VOLUME 11 NUMÉRO 3

Hiver 2021

Chers citoyens et citoyennes,

L'année 2021 se termine avec la pandémie de covid-19 qui s'étire et bouleverse nos vies depuis bientôt 2 ans. Je tiens à remercier les citoyennes et citoyens qui font preuve de résilience face à cette situation qui nous affecte tous à différents niveaux.

Cette même année marque également le début d'un mandat pour les élus municipaux. J'ai accepté ce nouveau poste avec le désir de m'impliquer dans ma municipalité et le goût de relever de nouveaux défis. N'étant pas conseiller auparavant, je dois prendre connaissance du fonctionnement et des dossiers en cours le plus rapidement possible.

Le Conseil municipal est constitué presque en totalité de nouveaux membres. Nous formons une équipe dynamique qui désire être à l'écoute des citoyens. Nos décisions seront prises dans l'optique de vous représenter le mieux possible en toute équité. Ensemble, nous sommes prêts à mettre les efforts et l'énergie nécessaire pour garder notre municipalité vivante et accueillante et la propulser encore plus loin!

Je tiens à remercier Dominique et Mélissa pour le support qu'elles m'apportent dans mes nouvelles fonctions. Étant agriculteur depuis 30 ans, je peux dire que l'agriculture et le monde municipale sont deux mondes !! Merci également à tous les autres employés de la municipalité qui mettent leurs compétences au service des citoyens.

En mon nom et celui du Conseil municipal, je vous souhaite un temps des fêtes rempli de joie et d'amour avec les gens que vous aimez!

Je nous souhaite que 2022 marquera la fin de la pandémie et le début de nouveaux projets!

Joyeux Noël et Bonne Année !!

Patrice Mathieu, Maire

Prochaine
parution
Mars 2022

L'ÉCHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

Rédaction et mise en page:

Mélissa Chrétien
Dominique Giguère

Collaboratrice:

Denise Roy

**Municipalité de Saint-
Odilon-de-Cranbourne**

111, rue Hôtel de ville
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

www.saint-odilon.qc.ca

Des nouvelles de notre Municipalité

Bienvenue au nouveau conseil



Maire

Suite aux dernières élections, nous vous présentons votre conseil municipal pour 2021-2025. De nouveaux visages composent la majorité de ce conseil amenant son lot de changements. Bienvenue à tous et bon mandat!

Il est également important de souligner le départ des anciens membres du conseil, Mme Denise Roy, Mme Lynda Poulin, M. Mario Boily, M. Alain St-Hilaire, Mme Peggy Poulin Nolet et M. Rénald Rodrigue. Merci pour votre engagement et votre beau travail!

Nos conseillers



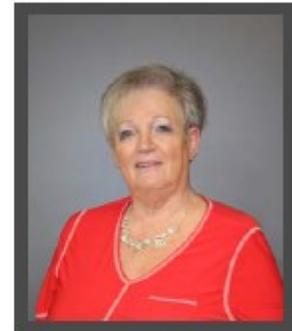
Sylvain Carbonneau
Siège no 1



Vincent Poulin
Siège no 2



Audrey Pomerleau
Siège no 3



Maryse Baillargeon
Siège no 4



Michel Pigeon
Siège no 5



Éric Morency
Siège no 6

Budget 2022



Le budget pour l'année 2022 a été adopté lundi le 6 décembre dernier. Le taux de la taxe foncière générale pour cette future année diminue compte tenu du nouveau rôle d'évaluation. Il passe de 1.1466 à 1.0914. Ce taux est basé sur une augmentation des revenus totaux de 2.4%. Donc, le taux de taxes diminue, mais il se peut que votre compte de taxes augmente à cause de votre nouvelle évaluation.

Voici un résumé du budget adopté :

	2022
DE FONCTIONNEMENT	
Taxes	1 974 184
Paiements tenant lieu de taxes	14 671
Services rendus	224 210
Impositions de droits	12 000
Amendes et pénalités	1 500
Intérêts	7 000
Autres revenus	55 000
Transfert	259 499
Total de fonctionnement	2 548 064
IMMOBILISATIONS	
Transfert (subv immo)	645 875
TOTAL REVENUS	3 193 939
DÉPENSES	
DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	345 339
Sécurité publique	226 398
Transport routier	829 714
Hygiène du milieu	329 921
Santé et bien-être	50 120
Aménagement, urbanisme et développement	103 885
Loisirs et culture	259 444
Frais de financement	43 535
Remboursement de la dette à long terme	339 192
Réserve financière	4 000
Total de fonctionnement	2 531 548

IMMOBILISATIONS	
Administration générale	
Sécurité publique	
Transport routier	399 724
Hygiène du milieu	190 000
Santé et bien-être	200 000
Aménagement, urbanisme et développement	454 167
Loisirs et culture	60 000
Propriétés destinées à la re-vente	
Total immobilisation	1 303 891
TOTAL DÉPENSES	3 831 439
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Surplus accumulé affecté	-204 000
Financement	-429 500
Réserve financière et fonds réservé	-8 000
Produit de cession	
Total autres activités financières	-641 500
Surplus (déficit)	0

MODE DE FINANCEMENT

Subvention

	PRABAM	55 875	50 000	
	Horizon des aînés	25 000		
	TECQ	215 000		
	Fond de la sécurité routière	350 000		
	Autres		200 000	244 000
Emprunt		429 500	375 000	150 000
Affectation fonds réservés / surplus		200 000		125 000
Budget		28 516	16 667	26 667
TOTAL		1 303 891	641 667	545 667

Nouveau rôle d'évaluation 2022-2024

Un nouveau rôle d'évaluation sera effectif en 2022 et ce, pour une période de 3 ans. Ce rôle est basé sur la valeur de juillet 2020. L'évaluateur attitré à notre municipalité a revu l'évaluation de chaque classe d'actifs (résidentiel, commerciale, agricole, forestière, terrain vacant...). Certaines classes ont des ajustements plus importants que d'autres. Lors de la réception de votre compte de taxes, vous pourrez constater votre nouvelle évaluation. Cette nouvelle évaluation est également disponible via le site internet de la municipalité <https://www.saint-odilon.qc.ca/gestion-municipale/evaluation-et-matrice-graphique/>

À quoi sert l'évaluation foncière?

Le déneigement, les sports et loisirs, la collecte des matières résiduelles, les services policiers, l'épuration des eaux: autant de services dont le citoyen bénéficie avantageusement. Les coûts reliés à ces services publics sont partagés par le biais du compte de taxes municipales, qui est basé sur l'évaluation foncière des propriétés.

La taxe foncière contribue ainsi à maintenir et à améliorer la qualité de vie. Elle est établie à partir de l'évaluation de l'ensemble des propriétés.

La valeur de chaque immeuble est inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité. C'est le Service de l'évaluation de la MRC Robert-Cliche qui prépare notre rôle d'évaluation.

Qu'est-ce que le rôle d'évaluation foncière?

C'est l'inventaire de toutes les propriétés d'un territoire, indiquant leur quantité, leurs caractéristiques et la valeur de chacune. Il inclut toutes les propriétés résidentielles, commerciales, industrielles, institutionnelles et agricoles.

Le rôle est disponible pour consultation au bureau de la municipalité et au bureau du Service de l'évaluation foncière à la MRC.

Comment est établie la valeur de ma propriété?

L'évaluation de la propriété reflète sa valeur marchande à une date de référence donnée. La valeur marchande, c'est le prix de vente le plus probable sur un marché libre et ouvert à la concurrence.

L'évaluateur peut utiliser trois méthodes: la comparaison, le coût et le revenu.

La méthode de comparaison

Elle vise à déterminer le prix de vente le plus probable d'une propriété en la comparant à d'autres du même type qui ont été vendues.

La méthode du coût

Elle vise à déterminer le prix de vente le plus probable d'une propriété en additionnant la valeur du terrain de la propriété au coût déprécié du bâtiment. Ce coût est obtenu en soustrayant la dépréciation du coût de remplacement à neuf du bâtiment qui inclut la main-d'œuvre et les matériaux.

La méthode du revenu (secteur non résidentiel)

Elle vise à déterminer le prix de vente le plus probable d'une propriété en actualisant ses revenus nets d'exploitation annuels normalisés à un taux découlant du marché d'immeubles du même type qui ont été vendus.

Ma propriété doit-elle être visitée?

L'évaluateur doit s'assurer au moins tous les neuf ans de l'exactitude des données en sa possession concernant votre propriété. Pour ce faire, il se peut qu'une visite de votre propriété soit requise.

Par ailleurs, une propriété est généralement visitée par un technicien ou un évaluateur lorsqu'un permis de construction a été demandé afin d'y effectuer des travaux de rénovation.

La Loi sur la fiscalité municipale autorise l'évaluateur ou son représentant à avoir accès à votre propriété entre 8 h et 21 h du lundi au samedi, sauf un jour férié. Dans tous les cas, le personnel du Service est soucieux de respecter votre intimité en réduisant au strict minimum leurs déplacements à l'intérieur de votre domicile.

Si l'évaluateur n'est pas passé récemment, cela signifie que la propriété a été évaluée en comparant ses caractéristiques inscrites à sa « fiche technique » à celles des propriétés comparables vendues dans votre secteur.

Qu'arrive-t-il lorsque j'effectue des rénovations?

Certaines rénovations ou améliorations ne feront pas augmenter nécessairement la valeur de la propriété d'un montant égal à leur coût. Exemple : la rénovation du sous-sol qui coûte 10 000 \$ ne fera pas augmenter automatiquement de 10 000 \$ la valeur de la propriété.

Les travaux d'entretien régulier, comme la réfection du toit ou de l'entrée de garage, la peinture ou le changement d'un tapis, ne font pas augmenter l'évaluation de la propriété.

Que faire si je ne suis pas d'accord avec l'évaluation?

Une révision de l'inscription d'un immeuble au rôle d'évaluation peut être demandée lors du dépôt d'un nouveau rôle. Tout citoyen a, pour ce faire, jusqu'au 30 avril de l'année d'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation.

Toutefois, une révision d'une modification apportée au rôle actuel peut aussi être demandée. Dans ce cas précis, une demande doit être présentée avant le 61^e jour suivant l'expédition de l'avis de modification.

Puisque des frais non remboursables sont exigés pour effectuer cette révision, le demandeur doit avoir des motifs sérieux de croire que la modification apportée au rôle à l'égard de sa propriété est inexacte.

Pour demander une révision administrative, le citoyen doit compléter le formulaire « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » qui est disponible au bureau municipal et au bureau du Service de l'évaluation foncière de la MRC, et le transmettre, soit par courrier recommandé, soit en personne, au bureau du Service de l'évaluation foncière de la MRC, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Suite à cette demande de révision administrative, l'évaluateur de la municipalité vous communiquera sa réponse par écrit.

Comment former une requête au Tribunal administratif du Québec?

Si une divergence d'opinions subsiste suite à la réponse de l'évaluateur à la demande de révision, le citoyen peut exercer un recours devant la Section des affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec. Pour ce faire, une requête doit être déposée au secrétariat du Tribunal administratif du Québec ou dans tout greffe de la Cour du Québec.

Pour tout renseignement ou pour déposer une demande de révision, communiquez avec le bureau régional du Service de l'évaluation de la MRC Robert-Cliche.

Travaux 2021

Suivi Trottoirs, bordures et pavage

Dans le cadre du programme de subvention de la TECQ, la municipalité est en cours de réaliser ou a réalisé les travaux suivants :

1- Trottoirs rue Langevin entre la rue Bélair et la rue Commerciale

Ces travaux de construction de nouveaux trottoirs sur la rue Langevin ont été réalisés par Pavage de Beauce. Les travaux sont terminés.

2 - Bordures et pavage rue Bélair et rue Turcotte.

Ce contrat a été accordé à PE Pageau. Les travaux en lien avec le contrat sont terminés. Il reste maintenant à faire le remblaiement et l'engazonnement du côté des terrains. Ces travaux de paysagement seront faits par l'équipe municipale. Compte tenu de la fin des travaux tardifs de l'entrepreneur, les travaux de paysagement seront faits au printemps.

Parc des aînés :

Le sentier dans le Parc des aînés a maintenant pris forme. Il reste le paysagement à finaliser et le mobilier urbain à installer au printemps. Ce parc est réalisé avec l'aide financière PRIMADA.

Parc des générations :

Projet terminé. L'achat de mobilier urbain a été fait dans le cadre du programme Horizon des aînés. Ce mobilier urbain a été installé en août au Parc des générations, soit le parc entre la caserne et l'école. Nouveaux bancs, tables à pique-nique ainsi que corbeilles sont maintenant mis à votre disposition.

Développement résidentiel

Projet en cours. Nous sommes toujours en attente des plans pour la projection de nouvelles rues dans le développement résidentiel. Des autorisations sont nécessaires avant de débiter des travaux de prolongement sur la rue des Pins.

CALENDRIER CONSEIL 2022

Lors de la séance du 15 novembre 2021, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2022.

Ces séances débuteront à 20h et se tiendront aux dates suivantes :

10 janvier	7 février
7 mars	11 avril
9 mai	6 juin
11 juillet	15 août
12 septembre	11 octobre
7 novembre	5 décembre

Informations utiles sur le Déneigement



Suite à certains commentaires « d'experts » sur les réseaux sociaux, nous avons pensé qu'il serait intéressant de vous expliquer certaines notions en lien avec le déneigement.

Tout d'abord, on compte sur notre territoire différentes sortes de routes : municipales et MTQ. À St-Odilon, c'est la municipalité qui s'occupe du déneigement autant de ses routes que celles du MTQ. Nous avons une

équipe qui compte des personnes expérimentées et d'autres en formation. Les mélanges d'abrasifs sont différents selon le type de route (gravier, asphalte, MTQ...). Les déneigeurs savent quand et comment mettre l'abrasif.

Quelles sont les routes MTQ?

- La rue et route Langevin (rte 275) du stop à l'Église vers les limites de St-Benjamin.
- Le 6^e rang Ouest et le 6^e rang Est (rte 276).
- La Grande Ligne (276) du 1^{er} rang au 6^e rang.

Ces tronçons doivent être déneigés selon les exigences du MTQ et sont considérés comme prioritaires. Cela explique pourquoi ces routes sont majoritairement sur l'asphalte comparativement à d'autres tronçons sur fond de neige. Habituellement, un camion est attitré seulement au MTQ considérant la longueur du trajet, mais aussi de l'abrasif à épandre. Un petit conseil, priorisez ces routes lors de tempête!

Pourquoi la charrue n'a pas passé devant chez moi? En pleine tempête ou lors de forts vents, il se peut que vous ayez l'impression que la charrue ne passe pas. Par contre, quand nous regardons dans nos systèmes informatiques, nous voyons très bien qu'une charrue a bel et bien passé. Chaque déneigeur a un trajet à faire. En pleine tempête, 4 déneigeurs sont à l'action (3 camions et 1 loader). Un dans le secteur Nord, un dans le secteur Sud, un pour la route MTQ et un pour les rues du périmètre urbain. Cela peut expliquer pourquoi un rang est déneigé avant l'autre...

De plus, certains ajustements sont nécessaires en fonction de la température. *Pourquoi la charrue n'est pas passée sur la route, pourtant il y a de la neige !?!* En fait, si la météo annonce de la pluie verglaçante par exemple, le déneigeur va laisser une couche de neige pour éviter que la route devienne une patinoire. Un utilisateur de la route peut avoir l'impression que l'on néglige le déneigement, mais en fait, cela nous permet de garder un certain contrôle sur la chaussée.



Pourquoi les chemins sont mieux déneigés ailleurs? C'est certain que la température et le vent changent d'une région à une autre. Il peut pleuvoir dans le secteur de la route du Golf (Beauceville) et neiger dans le 10^e rang. Chaque route, village sont soumis à des conditions différentes. Milieu boisé versus une belle grande plaine. Il est facile de comprendre que les arbres aideront à arrêter le vent ou du moins amoindrir la rafale. Ensuite, lorsque vous arrivez à une « virée de charrue », les déneigeurs ne sont pas synchronisés ensemble d'un secteur à un autre... donc d'un côté la charrue peut venir de passer et de l'autre est déjà passée depuis quelques temps... Lors d'épisodes de forts vents ou des températures glaciales, il est inutile d'épandre de l'abrasif. Celui-ci ne collera pas à la chaussée et sera balayé par le vent aussi vite qu'il est étendu. S'il fait trop froid, il ne sera d'aucune utilité.

Nous tenons à souligner l'excellent travail de nos déneigeurs et surtout leurs engagements à garder les routes de la municipalité sécuritaires. Nous recevons régulièrement de bons commentaires sur leur travail. Tout cela étant dit, nous vous souhaitons une merveilleuse saison hivernale!



- Avis aux citoyens -



Prendre note que vous devez garder votre neige dans votre cour. Il est interdit de

la traverser sur la voie publique ou de la déposer sur les trottoirs.

C'est une question de sécurité pour tous !

Merci de votre collaboration !

L'équipe des travaux publics

Faites-nous part de vos demandes facilement en téléchargeant l'application.

C'est avec plaisir que nous y répondrons !





Aux personnes intéressées par la révision du Plan d'urbanisme et le remplacement des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Avis public est donné que lors d'une séance ordinaire qui s'est tenue le 15 novembre 2021, le conseil de la municipalité a adopté les projets de règlements suivants :

A) Projet de règlement du *Plan d'urbanisme* no 392-2021

Le *Plan d'urbanisme* est un document de planification réalisé par la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne en matière d'aménagement du territoire. Il s'agit d'un outil de gestion important puisqu'il établit les lignes directrices de son organisation spatiale et physique desquelles découle une vision d'ensemble du territoire. Ce règlement remplace l'actuel *Plan d'urbanisme* no 322-2014, dans le cadre d'une révision quinquennale.

B) Projet de règlement administratif en matière d'urbanisme no 393-2021

Le règlement administratif en matière d'urbanisme permet à la municipalité d'imposer le respect de certaines exigences avant qu'un permis ou un certificat d'autorisation soit accordé et contient également des dispositions réglementaires sur l'application des règlements sur son territoire. Ce règlement remplace l'actuel règlement *administratif en matière d'urbanisme* no 323-2014 et le *règlement sur les conditions d'émission des permis de construction* no 327-2014.

C) Projet de règlement de *Zonage* no 394-2021

Le règlement de *Zonage* vise à découper le territoire en différentes zones et régir pour chacune d'elles les usages et les constructions. Ce règlement remplace l'actuel règlement de *Zonage* no 324-2014 dans le cadre d'une révision quinquennale.

D) Projet de règlement de *Lotissement* no 395-2021

Le règlement de *Lotissement* vise à encadrer les opérations cadastrales sur le territoire, notamment en régissant les dimensions des lots et les tracés de rue. Ce règlement remplace l'actuel règlement de *Lotissement* no 325-2014 dans le cadre d'une révision quinquennale.

E) Projet de règlement de *Construction* no 396-2021

Le règlement de *Construction* permet à la municipalité de réglementer les matériaux autorisés et prohibés sur le territoire, la façon de les assembler, ainsi que de régir les éléments de protection ou de fortification des constructions. Ce règlement remplace l'actuel règlement de *Construction* no 326-2014.

F) Projet de règlement sur les *Dérogations mineures aux règlements d'urbanisme* no 397-2021

Le règlement sur les *Dérogations mineures aux règlements d'urbanisme* constitue une procédure d'exception en vertu de laquelle le conseil peut autoriser la réalisation de travaux projetés ou la régularisation de travaux en cours ou terminés, lesquels ne satisfont pas à toutes les dispositions des règlements d'urbanisme. Ce règlement remplace l'actuel règlement sur les *Dérogations mineures aux règlements d'urbanisme* no 328-2014.

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur lesdits projets de Règlements le 6 janvier 2022 à compter de 19h à la salle municipale située au 111, rue Hôtel de ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne. Lors de cette assemblée publique, le conseil expliquera le contenu de ces règlements ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

En raison de la situation entourant la pandémie de la COVID-19, la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne doit tenir également une consultation écrite. Une consultation écrite sur le projet de révision de la réglementation d'urbanisme locale se déroulera du 16 décembre 2021 au 7 janvier 2022 et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur les projets de règlements proposés soit par courriel à l'adresse info@saint-odilon.qc.ca ou par la poste au bureau de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne (111 rue Hôtel-de-Ville, Saint-Odilon-de-Cranbourne (Qc) G0S 3A0).

Les projets de règlement de *Zonage* et de *Lotissement* sont susceptibles d'approbation référendaire par l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Tous les projets de règlements cités ci-haut peuvent être consultés sur le site internet de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne. Un résumé du Plan d'urbanisme sera distribué par courrier à l'ensemble des citoyens du territoire.

Donné à Saint-Odilon-de-Cranbourne, ce 13 décembre 2021

Dominique Giguère
Directrice générale et Greffière-trésorière

- AVIS AUX CITOYENS -

Projet de révision de la réglementation d'urbanisme locale

Consultation sur les projets de révision de la réglementation d'urbanisme locale

Une consultation publique sera tenue le 6 janvier 2022 dès 19 heures. En raison de la situation entourant la pandémie de la COVID-19, la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne doit également tenir une consultation écrite. Celle-ci se déroulera du 16 décembre 2021 au 7 janvier 2022. (Voir avis public)

Projet de révision de la réglementation d'urbanisme locale

La MRC Robert-Cliche ayant adopté son règlement amendant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), la Municipalité de Saint-Odilon doit conformer sa propre réglementation aux modifications apportées au schéma.

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis la dernière révision réglementaire en urbanisme municipal. La Municipalité souhaite donc revoir et accorder certaines dispositions pour répondre aux différents besoins constatés durant cette période. Elle profite de la démarche engendrée par la concordance avec le SADR pour apporter les modifications qu'elle juge nécessaires à sa réglementation en urbanisme.

Plan d'urbanisme

- Mise à jour des données démographiques.

Règlement de zonage

- Concordance aux modifications du SADR de la MRC Robert-Cliche;
- Révision des normes au niveau des bâtiments et constructions complémentaires à un usage résidentiel;
- Ajout de dispositions relatives aux chenil et chatterie;
- Modification aux dimensions minimales des bâtiments principaux;
- Modification aux usages permis dans les cours et marges de recul;
- Modification au niveau des enseignes;
- Modification au niveau de la plantation d'arbres, des plantations interdites et de l'abattage d'arbre.

Règlement de lotissement

- Concordance aux modifications du SADR de la MRC Robert-Cliche;

Projet de révision de la réglementation d'urbanisme locale (suite)

Règlement de lotissement (suite)

- Modification relative au niveau des rues;
- Modifications au niveau des rues privées;
- Modification au niveau des culs-de-sac.

Règlements administratifs

- Concordance aux modifications du SADR de la MRC Robert-Cliche;
- Modification et ajout aux terminologies;
- Modification aux nécessités d'obtention d'un permis;
- Ajout des dispositions relatives à l'ancien règlement sur les conditions d'émissions des permis de construction;
- Révision des durées de validité des permis et certificats;
- Révision des coûts de permis et certificats d'autorisations;
- Modification aux dispositions administratives.

Règlement de construction

- Ajout de disposition des obligations sur une voie publique ou privée;
- Modification aux revêtements extérieurs autorisés;
- Ajout de normes pour les détecteurs de fumée.

Règlement sur les dérogations mineures

- *Concordances aux modifications réglementaires.*

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sur ces projets de règlements peuvent le faire du 16 décembre 2021 au 7 janvier 2022 par courriel à l'adresse suivante : info@saint-odilon.qc.ca ou par la poste au bureau de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne à l'adresse suivante : 111, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Odilon-de-Cranbourne (Québec) G0S 3A0. Une assemblée de consultation est prévue le 6 janvier 2022 à 19h00 à la même adresse.



Tête-à-tête avec votre **BAC BLEU** **VOS QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES!**

Votre service de l'environnement de la MRC Robert-Cliche a rassemblé les interrogations les plus fréquentes de ses citoyens concernant tout ce qui est relatif à la gestion des matières résiduelles. Une foire aux questions plus étoffée est disponible sur le site web de la MRC: <https://www.beaucerc.com/fr/plus-dinformations>

Question: Quelles matières sont acceptées?

Réponse: Retenez: Contenants, emballages, imprimés et journaux ou télécharger l'application de tri mobile Ça va où? <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou/>

Question: Quel type de plastique ne se recycle pas?

Réponse: Les plastiques qui ne possédant pas le pas le symbole du triangle de Möbius (triangle fléché) avec le chiffre 1 à 5 ou 7 ne sont pas recyclables. La styromousse qui est numéro 6 n'est donc pas acceptée au centre de tri. Mais attention! Si le plastique s'étire (ex. sac d'épicerie ou «Saran Wrap»), c'est qu'il est recyclable.

Question: Doit-on rincer les contenants?

Réponse: Oui, il est préférable que tous vos contenants soient rincés, afin d'éviter la contamination des autres matières, de protéger la santé des employés du centre de tri et d'éviter les mauvaises odeurs.

Question: Dois-je enlever les bouchons des contenants de plastique?

Réponse: Non, les bouchons doivent être laissés sur les contenants de plastique pour qu'ils ne contaminent pas les autres matières, comme le verre. Dévissez-les d'un quart de tour pour permettre une meilleure compaction.

Question: Qui dois-je appeler si mon bac de recyclage n'a pas été collecté?

Réponse: La MRC au 418 774-9828 ou écrivez à gmr@beaucerc.com

Question: Est-ce qu'il y a de la collecte les jours fériés?

Réponse: Oui, les seules journées où il n'y a aucune collecte de recyclage sont les 25 décembre et 1^{er} janvier. Pensez aussi à imprimer le calendrier des collectes via le site web de votre municipalité.

Question: Est-ce que mes sacs de poubelle et boîtes de carton déposés à côté de mes bacs seront ramassés aussi?

Réponse: Les excédents placés en dehors de votre bac de recyclage ne seront pas ramassés, il est suggéré de les étaler sur plusieurs collectes.

Question: Est-ce qu'il y a une limite maximale de bacs bleus ou conteneurs sur ma propriété?

Réponse: Il n'y a aucune limite quant à la quantité de bacs roulants que le résidentiel, le commercial ou l'institutionnel peut posséder. Aussitôt que vous remplissez un volume de 4 bacs bleus par deux semaines, il est recommandé de faire la location d'un conteneur.

Question: Où peut-on acheter des bacs bleus ou des conteneurs?

Réponse: La MRC ne fournit aucun bac ni aucun conteneur. Résidentiel: Chacun doit acheter ce dont il a besoin (quincaillerie). Commercial: La location de conteneur peut se faire auprès de l'entreprise Sanitaire Fortier, au numéro 418 332-2880 poste 1239.

EN ESPÉRANT VOUS AVOIR AIGUILLÉ UN PEU PLUS!



Calendrier des collectes 2022



Janvier						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Collecte du recyclage
 Collecte des ordures ménagères
 ★ Ordures monstres



MRC Robert-Cliche

NOUVEAUTÉ : CALENDRIER DES COLLECTES TÉLÉCHARGEABLE !!

Avis à tous les citoyens de la MRC Robert-Cliche : il est désormais possible de télécharger le calendrier des collectes de votre municipalité en version insérable dans votre agenda électronique! Voir le lien ci-dessous pour chaque municipalité. Questions ou de problèmes, contacter gmr@beaucerc.com

St-Odilon: <https://outlook.office365.com/.../144e59b226.../calendar.ics>

Chaises à roulettes à vendre avec légers défauts. 25\$ chacune, 6 chaises disponibles.
Communiquez au 418-464-4801.



CITAM

ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

SOYEZ REJOIGNABLE RAPIDEMENT PAR VOTRE MUNICIPALITÉ EN CAS D'ALERTE

Alertes et communications paramétrables selon vos préférences
Plusieurs types d'alertes | Communications par téléphone, mobile, SMS, courriel

Inscrivez-vous !

IMPORTANT | URGENCE :

Recevez les alertes municipales de Saint-Odilon-de-Cranbourne!

C'est dans des moments comme ceux-ci que l'alerte de masse prend toute son importance. C'est pourquoi la Municipalité de Saint-Odilon vous offre la possibilité de vous tenir mieux informés, entre autres, lors des situations d'urgence.

Recevez les alertes de la Municipalité en vous inscrivant gratuitement au système d'alertes et de notifications de masse CITAM.

Pourquoi s'inscrire ?

- ✓ Vous recevrez de l'information ou des consignes essentielles en cas de situation d'urgence;
- ✓ Les alertes sont transmises par téléphone, par courriel et/ou SMS;
- ✓ Vous choisissez les alertes et les notifications que vous souhaitez recevoir (Sécurité publique, travaux publics, loisir, culture, vie communautaire et informations générales);
- ✓ Vos données sont confidentielles.

Note: les gens qui demeurent à l'extérieur mais qui travaillent à St-Odilon peuvent s'inscrire en écrivant l'adresse de l'entreprise où ils travaillent.

LE TABLEAU DES HONNEURS !



| 22e SOIRÉE DES SOMMETS | ✨ ✨ Sommet
ENTREPRISE DE L'ANNÉE

Et le lauréat est : Confections C. Cliche 🏆

Être en affaires, c'est savoir ajuster ses voiles pour traverser les tempêtes. C'est exactement ce que l'équipe de chez Confection C. Cliche de la Municipalité Saint-Odilon-de-Cranbourne a fait dès le début de la crise l'an dernier. Un virage stratégique qui a permis de maintenir l'organisation en opération et de conserver à l'emploi sa main-d'œuvre couturière. Aujourd'hui, avec le vent dans les voiles, cette entreprise visionnaire et innovante fait rayonner l'économie beauceronne à l'échelle nationale et internationale.

Merci à notre partenaire officiel Raymond Chabot Grant Thornton pour la remise du prestigieux Sommet Entreprise de l'année. Félicitations à toute l'équipe de Confection C. Cliche

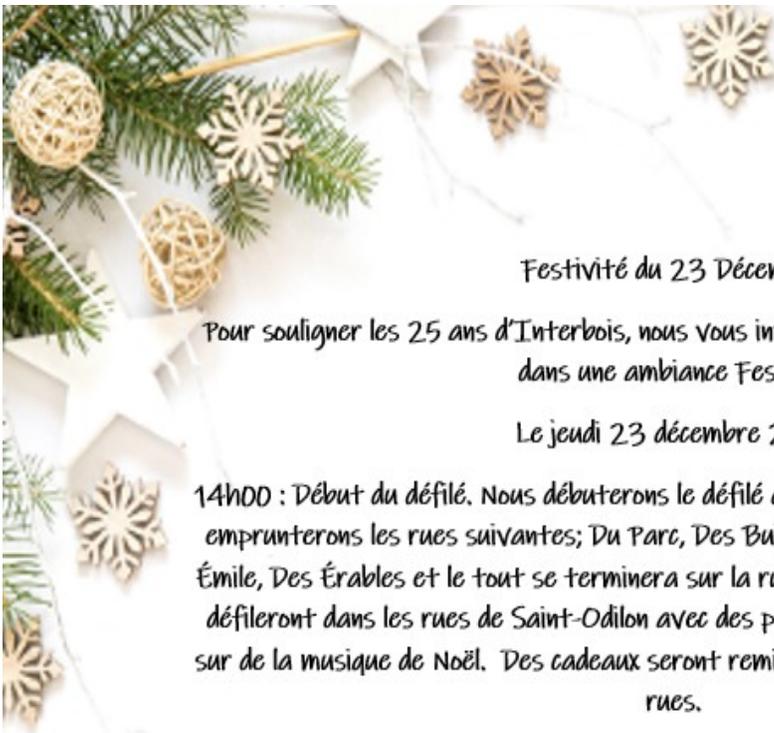
M. Jonathan Demers de St-Odilon prenait part au traditionnel Ironman présenté le 21 novembre dernier à Cozumel, au Mexique.

Jonathan a terminé l'épreuve avec un temps de 10 heures, 50 minutes et 54 secondes, ce qui lui a permis de terminer 75^e sur 347 participants dans son groupe d'âge (45-49 ans). Fait à noter toutefois, Demers a été victime d'une crevaison au départ de la portion vélo, ce qui lui a fait perdre 30 minutes.



Soulignons que l'Ironman de Cozumel regroupait 2 800 participants (en incluant les professionnels) venant de 55 pays.

Bravo Jonathan!



Festivité du 23 Décembre

Pour souligner les 25 ans d'Interbois, nous vous invitons à venir célébrer avec nous dans une ambiance Festive.

Le jeudi 23 décembre 2021

14h00 : Début du défilé. Nous débuterons le défilé de Noël au 305 rue du Parc. Nous emprunterons les rues suivantes; Du Parc, Des Buissons, Bélair, Fabrique, Nadeau, Émile, Des Érables et le tout se terminera sur la rue Turcotte. 2 chars allégoriques défilent dans les rues de Saint-Odilon avec des personnages amusants et le tout sur de la musique de Noël. Des cadeaux seront remis aux villageois présents dans les rues.

14h00 : Un food truck de Queue de Castor sera sur le site d'interbois, un pourcentage de profits de ses ventes seront remis à L'OPP de L'école Arc-En-Ciel.

16h00 : Nous reviendrons au 305 rue du Parc chez Interbois, car les festivités de la soirée débuteront. Le tout dans un décor enchanteur et dans une ambiance de Noël hors du commun. Un groupe sera sur place pour vous divertir. Des sucreries vous seront offertes. Nous aurons des feux pour vous réchauffer. Sur place, il y aura à vendre : un Food Truck mexicain, des boissons chaudes, des consommations, des bières.

Une calèche avec chevaux seront présents pour vous promener dans les sentiers du domaine Ruel et ce sous le charme féérique de Noël. Soyez des nôtres!

25 ANS, À PUISER DANS NOS RACINES

l'équipe Interbois

Prenez note que nous serons fermés du 23 décembre au 5 janvier inclusivement.

À LIRE SUR NOTRE BLOGUE!

Félicitations et soyons fiers de ces belles réussites !

Service incendie

PRÉVENTION 2021

Recrutement de pompiers

Le Service de sécurité incendie est fier d'avoir recruté M. Michaël Poulin, M. David Langlois et M. Éric Labbé. Ils commenceront leur formation en janvier 2022. Nous leur souhaitons la bienvenue et bonne formation.

Notre brigade :

1	77	101	Directeur	Robert Ruel
2	15	111	Lieutenant	Rock Maheux
3	18	121	Lieutenant	Enriko Brousseau
4	17	131	Lieutenant	Kevin Courtney
5	99	141	Lieutenant	Maxime Lussier
6	55	151	Directeur adjoint	Kevin Vallières
7	87	171	Directeur adjoint	Jimmy Colgan
8	26		Pompier	Christian Bilodeau
9	66		Pompier	Gilles Poulin
10	75		Pompier	Jérôme Bilodeau
11	3		Pompier	Jean-René Morency
12	4		Pompier	Stéphane Bisson
13	71		Pompier	Vincent Lessard
14	25		Pompier	Andy Kirouac
15	33		Pompier	Brian Giguère
16	22		Pompier	Stéphanie Pouliot
17	94		Pompier	Pascal Audet
18	27		Apprenti	David Langlois
19	17		Apprenti	Michael Poulin
20	69		Apprenti	Éric Labbé



Rappel pour les équipements

Nous avons comme équipement :

- Un vtt avec un « boggan rescue Equinox » pour le sauvetage hors route;
- Un défibrillateur dans le camion 201;
- Un détecteur quatre gaz incluant la détection du CO.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone est un sous-produit habituel du processus de combustion sous forme de gaz qui est incolore, inodore, insipide et toxique. Il peut diminuer la capacité du sang à transporter l'oxygène dans le corps. Il peut vous empoisonner rapidement lorsque sa concentration est forte ou lentement lorsqu'elle est faible. L'exposition au CO peut entraîner divers symptômes.

La prévention – Détecteur de CO

Aujourd'hui, la majorité des maisons neuves possèdent des appareils de chauffage à combustion pouvant produire des émanations de CO. De plus, en raison de climat québécois, des pannes d'électricité prolongées peuvent arriver et avoir pour effet l'utilisation inadéquate de certains de ces appareils. Rappelons que, pendant la crise du verglas, plus de 1200 cas ont été rapportés pour le seul mois de janvier 1998. C'est pour ces raisons qu'il est fortement recommandé de posséder des avertisseurs de monoxyde de carbone dans les résidences et d'entretenir tous les appareils à combustible, les systèmes d'évacuation et les cheminées afin de prévenir toute exposition à ce gaz, qui pourrait causer une intoxication. L'entretien régulier doit être effectué par un personnel qualifié ayant les compétences techniques du fonctionnement, de l'installation et de la ventilation des appareils à combustion



Les exemples de risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

- une résidence qui possède un poêle, un foyer et un système de chauffage central utilisant un combustible tel que le bois, le mazout, le gaz naturel, le propane,
- une résidence qui est équipée d'une cuisinière, d'un chauffe-eau, d'un réfrigérateur ou une sècheuse au gaz,
- un chalet ou camp de chasse équipé d'un réfrigérateur ou d'un poêle au propane,
- Des appareils ou outils à moteur à combustion (scie, perceuse, souffeuse, tondeuse) sont défectueux ou mal entretenus, ou encore utilisés à l'intérieur.
- Un logement situé au-dessus d'un garage souterrain, ou une résidence avec garage annexé,
- Un véhicule en marche dans un garage,
- Une chaufferette ou aérotherme au kérosène, au propane ou pétrole utilisé dans des endroits clos et peu ventilés (tente-roulotte)



Le Service incendie de Saint-Odilon a été appelé pour intervenir dans le secteur du Rang 3 avec ses équipements hors-route. Une première !

Pour Information:

Robert Ruel

Directeur SSI

Saint-Odilon

Caserne #1, MRC Robert-Cliche

robert.ruel@bobruel.com



 Mobilité
Beauce-Nord
www.mobilitebn.com



*Offert à toute la population
de la MRC Robert-Cliche!*

NOUVEAU SERVICE

Transport en taxi vers le Carrefour Saint-Joseph ou la Place Beauceville

Disponible du lundi au vendredi entre 9 h et 15 h, sauf les jours fériés.

>> POINTS D'EMBARQUEMENT ET DE DÉBARQUEMENT

- **Beauceville :**
 - Hôtel de ville
 - Dépanneur Irving
 - Restaurant Valentine
- **Saint-Alfred :** Hôtel de ville
- **Saint-Frédéric :** Hôtel de ville
- **Saint-Joseph-de-Beauce :**
 - Hôtel de ville
 - Dépanneur chez Gildor
 - Dépanneur du Palais
- **Saint-Jules :** Hôtel de ville
- **Saint-Odilon-de-Cranbourne :** Hôtel de ville
- **Saint-Séverin :** Hôtel de ville
- **Saint-Victor :** Hôtel de ville
- **Tring-Jonction :** Hôtel de ville

>> TARIFS APPLICABLES POUR UN ALLER SIMPLE

- **5 \$** pour un transport dans la même municipalité;
- **10 \$** pour un transport de 25 km ou moins à partir d'une autre municipalité de Robert-Cliche;
- **15 \$** pour un déplacement de 26 km et plus à partir d'une autre municipalité de Robert-Cliche.



Réservez votre place
auprès de **Mobilité
Beauce-Nord** au plus
tard à 11 h, la veille de
votre déplacement.

418 397-6666
1 877 397-6668



L'Escouade Canine vous recommande les services de CITAM pour l'impartition de tous les appels de **requêtes concernant les animaux.**

Gagnez du temps et évitez de répondre à ces appels et encore plus :

- Animaux perdus
- Réglementation municipale
- Licences et permis
- Ramassage d'animaux morts
- Capture d'animaux sauvages
- Gestion des plaintes
- Enregistrements et mises à jour
- Maltraitance

Numéro unique pour vos citoyens : 418-225-9203

Nous aurons besoin de tous les documents et les liens Internet qu'utilisent votre municipalité afin de répondre selon vos procédures.



Des solutions pour permettre aux municipalités de communiquer efficacement avec leurs citoyens !



Prise des appels municipaux



Logiciel **Alertes et notifications de masse**



Système de gestion des **requêtes et plaintes**

Maintenant disponible 24/7

OFFREZ LE TRAITEMENT DE VOS APPELS EN IMPARTITION

Un impact incroyable sur l'efficacité du personnel municipal et sur la qualité du service aux citoyens

REJOIGNEZ RAPIDEMENT ET MASSIVEMENT VOS CITOYENS

Déjà plus de 60 municipalités utilisent notre solution !

RÉPONDEZ ACTIVEMENT AUX DEMANDES DE VOS CITOYENS

Plateforme web, application mobile et tableau de bord simples à utiliser. Témoignages à l'appui !

1 844 642-3540

info@citam.ca

CITAM.CA

Section Loisirs et Culture

Horaire de la glace

L'horaire hebdomadaire de la glace est disponible sur la page Facebook de l'OTJ. Il est important de la valider avant de vous déplacer afin de vous assurer qu'il n'y ait pas eu de changement sur les plages horaires de patinage et hockey libre.

Les consignes restent les mêmes, désinfection des mains en arrivant et port du masque dans le stade jusqu'à la glace. Le passeport vaccinal est obligatoire pour accéder aux installations tant pour les participants que les visiteurs.

Une glace extérieure est maintenant disponible et est ouverte à tous !

Pour les réservations ou informations concernant les locations vous devez communiquer directement au 418-464-4040.



Nouveau conseil à la FADOQ



Président: Gilbert Bilodeau

Vice-président: André Carbonneau

Trésorière: Maryse Baillargeon

Secrétaire: Johanne Lessard

Administratrice: Ginette Boily

Nous reprenons tranquillement nos activités, suite aux récents assouplissements. Venez nous rencontrer en grand nombre !

Concours Noël 2021 Décore ta maison!

OBJECTIF DU CONCOURS

Inciter les résidents à **décorer leur maison et leur cour** de façon à ce que les décorations soient visibles de la rue!

À GAGNER

Plusieurs **certificats-cadeaux** de commerces locaux!



Heures de **location de glace gratuites** au Stade Cranbourne Stadium

Partagez-nous **vos photos** pour participer!

Merci à nos partenaires

Marché **Richelieu** *Votre Bon Marché*

CHANTAL BÉTY, propriétaire
418 464 2563 • votrebonmarche@gmail.com
372, Rue Langevin, Saint-Odilon QC G6S 3A0

Boucherie • Mets cuisinés • Buffet • SAQ • Livraison



Tirage 20^{Déc.}

BOUCHERIE



Accommodation St-Odilon

La Société historique

La société historique de Saint-Odilon-de-Cranbourne existe depuis plusieurs années grâce à la collaboration de plusieurs bénévoles.

Au cours des derniers mois, suite à la pandémie, nous avons dû cesser toute activité.

Si vous voulez prendre la relève de cette société et relever de nouveaux défis, on vous invite à donner votre nom à un membre du conseil d'administration. Sinon, on prévoit fermer la société historique au début de l'année 2022

Le conseil d'administration actuel est composé de cinq membres, soit: André Labbé, Léonard Wickens, Raymond Laliberté, Jean-Guy Vachon et Lucille Carbonneau.

Merci de votre compréhension

André Labbé, président

Se sentir écouté n'est pas un luxe, c'est un besoin

Appelez notre ligne
téléphonique:

- Gratuite
- Confidentielle
- 24h/24
- 7 jours/7



Le Centre d'écoute Beauce-Etchemins

(418) 228-0001

Un mot de la Fabrique

C.V.A. (CONTRIBUTION VOLONTAIRE ANNUELLE) 2021

« Une paroisse vivante grâce à vous ! »

Vous avez reçu votre enveloppe de sollicitation par la poste.

Pour ceux et celles qui ont déjà contribué, un immense MERCI !

Vos dons nous permettent de demeurer une Église proactive, une Église qui s'adapte! Ils serviront toujours à assurer l'ensemble des activités de **VOTRE communauté**, de partager notre foi en Jésus, en poursuivant notre mission. Depuis le début de la pandémie, la Fabrique apporte même un support psychologique pour bien des gens. Évidemment, les coûts d'entretien de nos bâtiments et de nos cimetières occasionnent beaucoup de dépenses et sont toujours présents. On a besoin de votre contribution. Parce que j'aime ma communauté, parce que j'aime mon église et le patrimoine bâti par nos aïeux, parce que j'ai la foi, je contribue!

Merci de votre soutien !

Votre CCOL



Vœux

Profitant de Noël, à l'aube d'une année nouvelle, votre marguillier ainsi que les membres du CCOL s'unissent pour vous souhaiter santé, espoir, prospérité... et une année 2022 remplie de bonheur et d'amour que vous partagerez avec tous vos proches.

Jean-Guy Boily, marguillier

Lise Boily, coordonnatrice

Mariette Drouin,

Simon Bilodeau,

Lise Maheux

et Marie Rodrigue, membres du CCOL

Se construire à Saint-Odilon

C'est payant!

ADESO

- ✓ **CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE**
(Une unité d'évaluation)
5000.00\$ et un remboursement de taxes d'un an.
- ✓ **CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE**
(Jumelé avec deux unités d'évaluation)
2 x 5000. \$ et un remboursement de taxes d'un an.
- ✓ **LOGEMENT MULTIFAMILIAL**
(Quatre logements et plus)
Cinq ans de congés de taxes.
- ✓ **ENTREPRISES** (Parc industriel)
Cinq ans de congés de taxes.



TERRAINS COMMERCIAUX

→ 1.00\$ / pied carré

Contactez ADESO

418 464-4801



Section offres d'emplois



OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

Ce que nous recherchons ?

- Détenir un permis de conduire valide classe 3.
- Être disponible pour des horaires variables en période hivernale pour le déneigement des chemins.
- Avoir de bonnes habiletés manuelles et une bonne capacité physique.
- Avoir de l'autonomie et un bon sens du travail d'équipe.

Ce que nous offrons ?

- Un milieu dynamique.
- Poste régulier à temps complet à 40 heures/semaine.
- Salaire selon la convention collective.
- Avantages sociaux compétitifs, dont assurances collectives et régime de retraite.



Votre candidature

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature à :

Marc-André Paré CRHA
217 rue du Vallon Tring-Jonction G0N 1X0
Courriel : mapconsultant@cgocable.ca



OFFRE D'EMPLOI

Préposé aux bénéficiaires

Le Centre Curé-Larochelle est un organisme sans but lucratif (OSBL) accueillant des personnes retraitées autonomes et semi-autonomes. Il est un endroit chaleureux, accueillant et sécuritaire.

Le poste est ouvert aux étudiants qui possèdent les prérequis nécessaires.

Description de l'emploi :

- Veiller au bien-être des résidents
- Travailler en collaboration avec la responsable des soins
- Aide aux résidents pour les soins d'hygiène et soins invasifs
- Répondre aux cloches
- Accompagner les résidents pour le repas
- Effectuer le service du repas avec la cuisinière

Habiletés requises :

- Être débrouillard, autonome et responsable
- Aimer les personnes âgées
- Avoir la formation RCR en milieu de travail (16 hrs)
- Être titulaire de la formation en PDSB
- Avoir l'équivalence d'une formation de préposé avec AP-RPA
- Loi 90

Conditions de travail :

- Poste de soir une fin de semaine sur deux
- Salaire à discuter selon expérience

Votre candidature

- Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae :

Par courriel : ccl@saint-odilon.qc.ca
Par Fax : 418-464-4732

CENTRE CURÉ LAROCHELLE INC.
377, Langevin, St-Odilon de Cranbourne, Québec
G0S 3A0
Tél : 418-464-4731
Mélicca Chrétien



Terrains à
2,00\$ / pi²
Prêts à CONSTRUIRE

TERRAINS RÉSIDENTIELS DISPONIBLES

AU COEUR
d'un monde de possibilités
DEPUIS 1855

Contactez-nous
418 464.4801



■ Votre Conseil Municipal

■ Maire:

■ Madame Patrice Matheiu

■ Conseillers:

■ Mesdames Audrey Pomerleau

■ Maryse Baillargeon

■ Messieurs Éric Morency

■ Michel Pigeon

■ Sylvain Carboneau

■ Vincent Poulin

Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2022

10 janvier-7 février-7 mars-11 avril-9 mai-

6 juin-11 juillet-15 août-12 septembre-

11 octobre-7 novembre-5 décembre.

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0

Tél: 418-464-4801

Télécopieur: 418-464-4800

Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

Directrice générale-secrétaire-trésorière:

Mme Dominique Giguère

Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

Coordonnateur au travaux publics:

Coordonnateur des loisirs:

Éric Tardif

Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:00h à 12h00 et de 13h00 à 16:30h

Et le vendredi de 8:00h à 12h

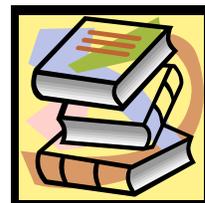
Bibliothèque Municipale

111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

JEUDI: 14h à 16h et 18:30h à 20:30h

VENDREDI: 18:30h à 20:30h



Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

S.v.p. veuillez respecter la date de tombée de chaque édition qui est indiquée sur la page couverture.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca